DOSSIER DE PRESSE

COMMENT FAVORISER LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES ?

Déplacement conjoint

de **Michel SAPIN**, ministre des Finances et des Comptes publics

et **Jonathan HILL**, Commissaire européen chargé des services financiers

sur le thème de l'Union des marchés de capitaux

Paris, le 12 octobre 2015



Introduction

Jonathan HILL, commissaire européen chargé des services financiers, rencontre Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, ce lundi 12 octobre à Paris. Ils effectuent ensemble un déplacement sur le thème de l'Union des marchés de capitaux au sein du laboratoire ONXEO.

L'Union des marchés des capitaux, c'est quoi ?

Le 30 septembre dernier, la Commission européenne a lancé son plan d'action pour une Union des marchés de capitaux en Europe d'ici à 2019 (cf. annexe).

Il vise à permettre le développement des financements de marché pour toutes les entreprises, y compris les PME, et pour les projets d'infrastructures qui en ont besoin pour se développer et créer des emplois. En mobilisant mieux l'épargne au bénéfice de la croissance, il offrira aussi de nouvelles opportunités pour les épargnants et les investisseurs.

Des marchés des capitaux renforcés et plus intégrés feront baisser le coût du financement et rendront le système financier plus efficace. Les 28 États membres de l'UE bénéficieront de la construction d'un véritable marché unique pour le capital.

Pourquoi la visite du laboratoire Onxeo ?

Le laboratoire ONXEO est une société innovante spécialisée dans le développement de traitements pour les cancers orphelins ou rares. ONXEO vise à devenir un acteur international, leader et pionnier en oncologie, en développant des alternatives thérapeutiques innovantes pour « faire la différence ». **ONXEO est née de la fusion réalisée il y a un an entre une société française et une société danoise, chacune cotée dans son pays respectif.** Les difficultés rencontrées pour réaliser cette fusion permettent d'illustrer des problématiques concrètes auxquelles le projet d'Union des marchés de capitaux doit répondre et d'illustrer en quoi l'Union des marchés de capitaux doit être au service du financement de l'économie, et tout particulièrement des PME et des ETI.

La France porte une ambition élevée pour l'Union des marchés de capitaux

Le financement de l'économie européenne s'effectue déjà, et s'effectuera demain, à la fois de manière intermédiée (financements bancaires) et désintermédiée (financements de marché). Avec l'Union bancaire et l'Union des marchés de capitaux, nous construisons une véritable Union du financement de l'économie et de l'investissement.

L'enjeu est de diversifier les instruments et les modèles de financement, à l'échelle européenne, au bénéfice des entreprises, des investisseurs et in fine de la croissance. Cette diversification doit permettre aux entreprises de trouver des solutions adaptées à leur nature et à leurs besoins, et aux épargnants de disposer de possibilités d'investissement accrues, avec un risque maîtrisé. L'Union des marchés de capitaux, ce doit être aussi un outil d'intégration européenne, au service d'une efficacité et d'un partage de risques accrus entre pays de l'Union.

Nous devons dès que possible concrétiser de premières avancées : c'est essentiel à la fois pour crédibiliser l'Union des marchés de capitaux pour les acteurs économiques et financiers ; c'est également un moyen de faciliter la mise en œuvre du Plan Juncker.

PERMETTRE AUX ENTREPRISES DE DIVERSIFIER LEURS SOURCES DE FINANCEMENT

Renforcer le marché unique d'abord au bénéfice des PME et des ETI qui ont besoin de plus de financements accessibles, notamment en fonds propres.

Le financement des plus petites PME restera majoritairement un financement bancaire compte tenu de l'importance de la relation de proximité entre le banquier et la PME. Cependant, pour les plus grandes PME ou les entreprises de taille intermédiaire, un segment de marché approprié pour les instruments de dette mérite d'être développé. L'enjeu est d'encourager l'investissement vers les entreprises qui portent la croissance de demain, **au travers du capital risque et du capital développement**. Les outils pour développer l'investissement en fonds propres dans les PME existent, notamment en France. Il est cependant nécessaire de leur donner une dimension européenne et de renforcer leur attractivité.

Renforcer la capacité des banques et des assurances à financer les activités productives.

Une titrisation simple, transparente et standardisée : la titrisation, si elle est utilisée dans un cadre clair et rigoureux, est un outil qui permet de libérer du capital au sein des banques qui pourront alors prêter davantage aux petites et moyennes entreprises.

Les assureurs drainent une large part de l'épargne de long terme au niveau européen et devraient donc pouvoir jouer un rôle majeur dans les investissements de long terme et plus risqués. C'est dans cet esprit que le ministre a écrit au Commissaire Hill, le 12 juin dernier pour lui demander de modifier le régime de Solvabilité II. Les travaux sur le sujet ont déjà commencé.

ASSURER UN FONCTIONNEMENT SUR ET TRANSPARENT DES MARCHES DE CAPITAUX POUR LES EPARGNANTS ET LES INVESTISSEURS

Donner aux épargnants les capacités d'investir en Europe, de manière sûre.

Assurer à tout investisseur ou à tout déposant européen, sur l'ensemble du territoire de l'Union, le même niveau de protection et de droits, c'est indispensable pour accroître la dimension véritablement européenne du financement de l'économie.

La bonne supervision des marchés repose avant tout sur la transparence. Il faut donc faire en sorte que l'information soit claire et accessible et notamment accroître et harmoniser l'information disponible sur les PME/ETI.

En matière bancaire, des pouvoirs croissants ont été confiés aux autorités européennes de supervision. Il est important à court terme que ces autorités s'en saisissent pleinement afin de mener à bien l'harmonisation des pratiques.

Il faut éviter que des places financières jouent le jeu d'une concurrence par le biais d'un moins disant national. C'est nécessaire en manière bancaire comme pour les financements de marché.

Pour certaines activités, il peut être pertinent d'envisager un superviseur unique.

L'Union des marchés de capitaux est une priorité pour le bon fonctionnement de la zone euro.

Le récent rapport des cinq présidents sur l'avenir de l'Union Economique et Monétaire considère que la mise en œuvre de l'Union des marchés de capitaux doit être une priorité, bien entendu pour les 28 Etats membres, mais a fortiori pour la zone euro.

La construction de l'Union des marchés de capitaux doit aussi permettre à des acteurs européens performants d'émerger.



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ONXEO

La société ONXEO est issue de la fusion acquisition par BioAlliance Pharma, société française d'innovation basée à Paris, spécialisée dans le développement de médicaments visant des pathologies orphelines en oncologie, de Topotarget, société biopharmaceutique danoise basée à Copenhague, également spécialisée dans le développement de produits en oncologie.

La société est cotée à la fois sur les marchés Euronext Paris, et depuis le 1er août 2014 sur le Nasdaq OMX à Copenhague (ticker: ONXEO), cette double cotation reflétant la composition de son actionnariat et la répartition de ses activités dans les deux pays.

ONXEO conçoit et développe, jusqu'à la mise sur le marché, des médicaments innovants pour le traitement des maladies orphelines en oncologie, un domaine pour lequel le besoin médical est très fort et non satisfait.

ONXEO emploie une soixantaine de collaborateurs partagés entre Paris et Copenhague.

ANNEXE

Quels sont les avantages d'une union des marchés de capitaux ? (présentation de la Commission européenne du 30 septembre 2015)

- Données issues du site Internet de la Commission européenne -

L'union des marchés des capitaux permettra de compléter le financement bancaire, dont la tradition est solidement ancrée en Europe, et contribuera à :

- mobiliser davantage d'investissements européens et étrangers : l'union des marchés des capitaux devrait contribuer à mobiliser des capitaux en Europe pour les acheminer vers tous les projets d'infrastructure et toutes les entreprises (y compris les PME) qui en ont besoin pour se développer et créer des emplois. Elle offrira aux ménages de meilleures solutions pour préparer leur retraite;
- faire parvenir les financements aux projets d'investissement dans toute l'UE avec plus d'efficacité: l'union des marchés des capitaux est un projet de marché unique qui doit profiter à l'ensemble des 28 États membres. Les États membres dont les marchés sont de petite taille et dont le potentiel de croissance est élevé ont tout à gagner d'un meilleur acheminement des capitaux et des investissements vers leurs projets. Les économies de marché plus développées profiteront quant à elles de possibilités accrues d'investissement et d'épargne transfrontières;
- rendre le système financier plus stable : en diversifiant les sources de financement et en permettant des investissements à plus long terme, il s'agit de rendre les citoyens et les entreprises de l'UE moins vulnérables aux chocs bancaires tels que ceux qu'ils ont eus à subir pendant la crise;
- approfondir l'intégration financière et intensifier la concurrence : un plus grand partage transfrontière des risques, des marchés plus profonds et plus liquides et des sources de financement diversifiées devraient entraîner un approfondissement de l'intégration financière, une baisse des coûts et un accroissement de la compétitivité européenne.

CONTACT PRESSE

Cabinet de Michel SAPIN:

Tél.: 01 53 18 41 13

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

@Min_Finances

economie.gouv.fr